

## CONSEIL DE COMMUNAUTE SEANCE DU 29 AVRIL 2026

### *Compte rendu administratif*

L'année deux mille vingt-six, le mercredi vingt-neuf avril, à 18h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val de Somme régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François DEBEUGNY, Président.

Etaient présents: M.Leclercq, M.Demarcy, M.Liviau, Mme Brandicourt, M.Debeugny, M.Corsaut, M.Delétré, M.Gabrel, M.Deramisse, Mme Rousselle, M.Regnard, Mme Verdez, M.Laloi, Mme Palus, M.Chevallier, Mme Barbier, Mme Carton, M.Antoine (arrivé à 18h25), M.Roul, Mme Giguere, M.Baillet, Mme Noiret, M.Smerda, M.Wauters, M.Commécyc, M .Chevin, M.Lefebvre, M.Fleury, Mme Leroy, M.Van Vynckt, M.Damis, M.Mlynarczyk, Mme Itric, Mme Boulland, M.Demaison, M.Dereumaux, M.Leger, Mme Defretin, Mme Charton, M.Vitte, M.Van Den Hove, Mme Marcelle, M.Bruxelle, M.Vaquez, Mme Francois, M.Finaz, Mme Malarme, M.Lecocq, Mme Renard, M.Devillers, Mme Ricard, M.Leroux, M.Gauchet

Excusés : M.Marcotte pouvoir à M.Leger,  
Mme Braud pouvoir à M.Deramisse,  
M. Antoine pouvoir à Mme Carton de 18h à 18h25  
M.Mlynarczyk est parti à 19h25 (délibération 18- Désignation représentants CCVS  
College E.Lefbvre Corbie) et a donné pouvoir à Mme ITRIC pour le reste de  
l'assemblée

Absent : Mme Vaquier

La séance est ouverte à 18H.

Après appel des délégués, il est constaté que le quorum est atteint.

Monsieur VITTE est désigné secrétaire de séance.

Les PV des conseils du 26 février 2026 et du 16 avril 2026 sont adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour de la séance a été transmis sur la convocation :

1. Appels des délégués
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Adoption des comptes-rendus des dernières séances

4. Administration Générale - Règlement intérieur - Adoption.
5. Adm Gle - Commissions d'Etudes - Désignation des membres
6. Adm Gle - Commission d'appel d'offres - Création et désignation des membres titulaires et suppléants.
7. Adm Gle - Commission de concession - Désignation des membres titulaires et suppléants
8. Adm Gle - Commission d'évaluation de transfert des charges (CLECT)- Désignation des membres
9. Adm Gle - Commission intercommunale d'accessibilité des personnes handicapées
10. Adm Gle - Conseil d'exploitation de la Régie de l'OT Val de Somme
11. Adm Gle – Création de la Conférence des maires
12. Adm Gle - Organismes extérieurs - Désignation des délégués
13. Finances – Autorisation permanente et générales de poursuites
14. Finances – Délibération cadre d'admission en non-valeur pour les créances < à 200 €
15. Finances – Extension de la fongibilité des crédits en M4 et M49- année 2026

### **1. Administration Générale - Adoption du Règlement Intérieur**

Le règlement intérieur a été joint en annexe de la note de synthèse.

- A l'unanimité, le conseil de communauté adopte le règlement intérieur en application de l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cette obligation s'applique aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

### **2. Commissions d'études - Désignation des membres**

Le Conseil de communauté a mis en place les commissions d'études lors de sa séance du 16 avril 2026.

Le vote pour désigner les membres est effectué à main levée.

A l'unanimité, le Conseil de communauté adopte pour chacune des commissions la composition suivante :

<b>COMMISSION Communication Transversalité RH</b>	<b>M.DEMARCY</b>
Sabine CARTON	Corbie
Sylvie BRANDICOURT	Bussy
Bruno VAQUEZ	Villers Bx
Stéphane CHEVIN	Le Hamel
Gérald ANTOINE	Corbie
Isabelle NOIRET	Fouilloy
Martine RICARD	Villers Bx
Guy MARQUANT	Vaux s/Somme
Stéphane LIVIAU	Bresle
Hubert FLEURY	Heilly
Julien MLYNARCZYK	Marcelcave
Stephane SMERDA	Fouilloy
Florent DEREUMAUX	Pont Noyelle
Betina DEFRETIN	Sailly Laurette
Virginie ROUSSELLE	Corbie

<b>COMMISSION FINANCES</b>	<b>M.VAQUEZ</b>
Sabine CARTON	Corbie
Florent DEREUMAUX	Pont Noyelle
Jean-Louis BRUXELLE	Vecquemont
Denis DEMARCY	Bonnay
Sébastien LECOCQ	Villers Bx
Romarc LECLERCQ	Aubigny
Martine RICARD	Villers Bx
Patrick WAUTERS	Franvillers
Didier DEMAISON	Morcourt
Stéphane CHEVIN	Le Hamel
Guy MARQUANT (représenté par Mme MARCELLE)	Vaux s Somme
Herve LEGER	Ribemont / Ancre

<b>COMMISSION DEV ECO</b>	<b>M.GABREL</b>
Sabine CARTON	Corbie
Stéphanie BARBIER	Corbie
HERVE LEGER	Ribemont
Jean Luc TRICOT	Méricourt
Denis DEMARCY	Bonnay
Pascal FINAZ	Villers Bx
Bruno VAQUEZ	Villers Bx
Romarc LECLERCQ	Aubigny
Sébastien LEROUX	Villers-Bx
Didier DEMAISON	Morcourt
Patricia PALUS	Corbie
Hubert FLEURY	Heilly
Benjamin VITTE	Treux

<b>COMMISSION TRAVAUX- MOBILITE</b>	<b>M.DEMAISON</b>
Jean Louis BRUXELLE	Vecquemont
Sylvie BRANDICOURT	Bussy les Daours
Hervé LEGER	Ribemont/Ancre
Nicole GIGUERE	Daours
Marie José VAQUIER	Baizieux
Brigitte LEROY	Lahoussoye
Florence FRANCOIS	Villers-Bx
Henry CORSAUT	Cerisy
Ludovic BAILLET	Fouilloy
Didier DERAMISSE	Corbie
Daniel VAN DEN HOVE	Vaire/s Corbie
Alexandre LEFEBVRE	Hamelet
Sébastien LEROUX	Villers-Bx
Stéphane LIVIAU	Bresle
Miguel CHEVALLIER	Corbie
Philippe VAN VYNCKT	Lamotte-B

18h30 arrivée de Gérald Antoine

<b>COMMISSION HABITAT –AMENAGEMENT ESPACE</b>	<b>Mme LEROY</b>
Florent DEREUMAUX	Pont Noyelle
Stéphanie BARBIER	Corbie
Hervé LEGER	Ribemont/Ancre
Nicole GIGUERE	Daours
Denis DEMARCY	Bonnay
Florence FRANCOIS	Villers Bx
Anne MALARME	Villers Bx
Alexandre LEFEBVRE	Hamelet
Bruno Laloï	Corbie
Hubert FLEURY	Heilly
Sylvie BRANDICOURT	Bussy
Guy MARQUANT (représenté par Mme MARCELLE)	Vaux
Julien Mlynarczyk	Marcelcave
Bétina DEFRETIN	Sailly Laurette

<b>COMMISSION ENVIRONNEMENT</b>	<b>M.VAN VYNCKT</b>
Sabine CARTON	Corbie
Jean Luc DELETRE	Chipilly
Nicole GIGUERE	Daours
Brigitte LEROY	Lahoussoye
Denis DEMARCY	Bonnay
Pascal FINAZ	Villers-Bx
Florence FRANCOIS	Villers-Bx
Xavier COMMECY	Gentelles
Didier DERAMISSE	Corbie
Daniel VAN DEN HOVE	Vaire/s Corbie
Julien MLYNARCZYK	Marcelcave
Miguel CHEVALLIER	Corbie
Sylvie BRANDICOURT	Bussy les Daours
François DEBEUGNY	Cachy
Daniel ROUL	Corbie

<b>COMMISSION PETIT CYCLE DE L'EAU</b>	<b>M.BRUXELLE</b>
Xavier COMMECY	Gentelles
Marie Josée VAQUIER	Baizieux
Florent DEREUMAUX	Pont Noyelle
Denis DEMARCY	Bonnay
Sébastien LECOCQ	V-Bx
Florence FRANCOIS	V-Bx
Philippe VAN VYNCKT	Lamotte Brebière
Patrick WAUTERS	Franvillers
Alexandre LEFEBVRE	Hamelet
Didier DERAMISSE	Corbie
Ludovic BAILLET	Fouilloy

<b>COMMISSION GRAND CYCLE DE L'EAU</b>	<b>M.COMMECY</b>
Daniel ROUL	Corbie
Sylvie BRANDICOURT	Bussy
Hervé LEGER	Ribemont/Ancre
Denis DEMARCY	Bonnay
Anne MALARME	V-Bx
Henry CORSAUT	Cerisy
Ludovic BAILLET	Fouilloy
Benjamin VITTE	Treux
Jean-Louis BRUXELLE	Vecquemont
Guy MARQUANT	Vaux s/Somme
Philippe VAN VYNCKT	Lamotte Brebière
Bruno LALOI	Corbie
Hubert FLEURY	Heilly
Patrick GAUCHET	Warloy Baillon
Florent DEREUMAUX	Pont Noyelle

<b>COMMISSION CULTURE</b>	<b>Mme BRANDICOURT</b>
Daniel ROUL	Corbie
Annick BRAUD	Corbie
Xavier COMMECY	Gentelles
Christine VERDEZ	Corbie
Jean Luc TRICOT	Méricourt l'Abbé
Denis DEMARCY	Bonnay
Sabrina RENARD	Villers-Bx
Gérald ANTOINE	Corbie
Isabelle NOIRET	Fouilloy
Romarc LECLERCQ	Aubigny
Alexandre LEFEBVRE	Hamelet
Martine RICARD	Villers Bx
Hubert FLEURY	Heilly
Julien MLYNARCZYK	Marcelcave
François DEBEUGNY	Cachy
Hervé LEGER	Ribemont/Ancre

<b>COMMISSION SPORT/SCOLAIRE</b>	<b>M.LECLERCQ</b>
David REGNARD	Corbie
Daniel ROUL	Corbie
Denis DEMARCY	Bonnay
Thierry DEVILLERS	Villers-Bx
Nadège CHARTON	Sailly le sec
Gérald ANTOINE	Corbie
Benjamin VITTE	Treux
Didier DERAMISSE	Corbie
Sébastien LEROUX	Villers-Bx
Lucile ITRIC	Marcelcave
Jean-Luc TRICOT	Méricourt
Bétina DEFRETIN	Sailly Laurette
Nicole GIGUERE	Daours
Stéphane LIVIAU	Bresle
Patricia PALUS	Corbie

<b>COMMISSION TOURISME</b>	<b>M.CHEVIN</b>
David REGNARD	Corbie
Annick BRAUD	Corbie
Xavier COMMECY	Gentelles
Stéphanie BARBIER	Corbie
Sylvie BRANDICOURT	Bussy les Daours
Christine VERDEZ	Corbie
Denis DEMARCY	Bonnay
Sabrina RENARD	Villers-Bx
Thierry DEVILLERS	Villers-Bx
Gérald ANTOINE	Corbie
Bruno LALOI	Corbie
Philippe MARCOTTE	Hénencourt
Hubert FLEURY	Heilly
Lucile ITRIC	Marcelcave
Stephane SMERDA	Fouilloy

### **3. Commission d'appel d'offres – Création et désignation des membres titulaires et suppléants**

En application de l'article 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes doit mettre en place la commission d'appel d'offres selon les critères d'une commune de plus de 3 500 habitants, soit :

- Le Président, membre de droit
- 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants

L'assemblée communautaire décide d'effectuer le vote à main levée.

- A l'unanimité, le Conseil de communauté procède à l'élection des délégués titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres :

Délégués titulaires :

Bruno Vaquez  
Ludovic Gabrel  
Xavier Commecy  
Jean Louis Bruxelles  
Didier Demaison

Délégués suppléants :

Frédéric Dehurtevent  
Philippe VanVynckt  
Julien Mlynarczyk  
Daniel Vandenhove  
Ludovic Baillet

#### **4. Commission de Concession (Délégation de service Public) - Désignation des membres titulaires et suppléants**

En application de l'article 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes doit mettre en place la commission de concession selon les critères d'une commune de plus de 3 500 habitants, soit :

- Le Président, membre de droit
- 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants

L'assemblée communautaire décide d'effectuer le vote à main levée.

- A l'unanimité, le conseil de communauté procède à l'élection des délégués titulaires et suppléants de la commission de concession :

Délégués titulaires :

Bruno Vaquez  
Ludovic Gabrel  
Xavier Commecy  
Jean Louis Bruxelles  
Didier Demaison

Délégués suppléants :

Frédéric Dehurtevent  
Philippe VanVynckt  
Julien Mlynarczyk  
Daniel Vandenhove  
Ludovic Baillet

#### **5. Commission locale d'évaluation de transfert des charges (CLECT) - désignation des membres**

Il y a lieu de reconduire la commission locale d'évaluation de transfert des charges, où précédemment l'ensemble des Maires des communes membres étaient désignés, pour participer aux travaux de cette commission lors de l'examen de nouvelles compétences ayant une incidence sur les budgets communautaires et communaux ou encore le pacte fiscal et financier.

La commission est donc composée des 33 communes de la Communauté de Communes (titulaire : le maire, suppléant en cas d'empêchement du maire : le 1<sup>er</sup> adjoint).

Assistent à cette réunion, la comptable publique d'Albert et le Directeur Général de la Communauté de Communes.

- A l'unanimité, le Conseil de communauté décide de reconduire cette Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges en désignant comme titulaires les maires des 33 communes et comme suppléants le 1<sup>er</sup> adjoint de chaque commune.

## 6. Commission Intercommunale d'accessibilité des personnes handicapées

La Communauté de Communes compétente en matière d'aménagement de l'espace est dans l'obligation de créer une commission intercommunale d'accessibilité des personnes handicapées dès lors qu'elle compte 5 000 habitants et plus.

Présidée par le Vice-président délégué aux travaux, la commission comprend les représentants de la commission Travaux, de la Communauté de Communes, des représentants d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées quand elles sont présentes sur le territoire.

La liste des membres est arrêtée par le Président.

## 7. Conseil d'exploitation de la Régie « OT Val de Somme »

La Communauté de communes du Val de Somme qui exerce la compétence tourisme (article L-134-5 Code du Tourisme) a décidé par délibération du Conseil de communauté en date du 24 juin 2014 de créer une régie dotée de la seule autonomie financière depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour la gestion de l'office du tourisme intercommunal. Le Conseil d'exploitation de la régie est composé de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants répartis comme suit :

Titulaires :

Collège issu du conseil de communauté (7 personnes)

Collège issu de la société civile en lien avec le tourisme (5 personnes)

Suppléants :12

Collège issu du Conseil de communauté (7 personnes)

Collège issu de la société civile en lien avec le tourisme (5 personnes)

➔ A l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- désigne les nouveaux membres du conseil d'exploitation de la Régie de l'OT du Val de Somme, issus du Conseil de communauté :

Titulaires : Denis Demarcy, Davis Regnard, Thierry Devillers, Stéphanie Barbier, Christine Verdez, Stéphane Smerda, Hubert Fleury

Suppléants : Sylvie Brandicourt, Xavier Commecy, Sabrina Renard, Gérald Antoine, Bruno Laloï, Hervé Léger, Annick Braud

- valide la liste des nouveaux membres du conseil d'exploitation de la Régie de l'OT du Val de Somme, issus de la société civile en lien avec le tourisme, selon la proposition suivante :

TITULAIRES		
Nom	Fonction	Contact
1. Anne-Sophie BEHAL	Gestionnaire des « Kayaks de l'Ecluse » à Sailly-Laurette	<a href="mailto:annes0214@gmail.com">annes0214@gmail.com</a>
2. Rémi GODBERT	Président de	<a href="mailto:remy.godbert@orange.fr">remy.godbert@orange.fr</a>

	l'association « Les Amis du Vieux Corbie »	
3. Christophe LEGRAND	Hébergeur – Propriétaire de meublés de tourisme à Villers-Bretonneux	<a href="mailto:lachrisfaunie@gmail.com">lachrisfaunie@gmail.com</a>
4. DAETWYLER Benjamin	Directeur du Centre Sir John Monash	03 60 62 01 44 / <a href="mailto:Benjamin.Daetwyler@sjmc.gov.au">Benjamin.Daetwyler@sjmc.gov.au</a>
5. Jean-Philippe DE OLIVEIRA	Salarié de la Compagnie de théâtre « A l'évidence trois petits points »	<a href="mailto:jeanphi.deoliveira@icloud.com">jeanphi.deoliveira@icloud.com</a> / <a href="mailto:contact@alevidencetroispetitspoints.fr">contact@alevidencetroispetitspoints.fr</a>
SUPPLEANTS		
Nom	Fonction	Contact
1. Florence HEBDA	Propriétaire de chambres d'hôtes « CASA » à Vecquemont / Référente départementale du label Gîte de France	<a href="mailto:guillaume.hebda@free.fr">guillaume.hebda@free.fr</a>
2. Michel DURAND	Président du Musée Franco-Australien à Villers-Bretonneux	<a href="mailto:michel.durand4@9online.fr">michel.durand4@9online.fr</a>
3. Alexandre LEFEVRE	Responsable du pôle « Attractivité du territoire », direction de l'attractivité et du développement des territoires, CD80	03 22 71 83 74 / <a href="mailto:allefevre@somme.fr">allefevre@somme.fr</a>
4. Alain GAUTHIER	Propriétaire du « Surcouf »	<a href="mailto:alain.rando05@gmail.com">alain.rando05@gmail.com</a>
5. Thomas ITRIC	Restaurateur, propriétaire de l'Auberge de Fouilloy	<a href="mailto:sasluthom@gmail.com">sasluthom@gmail.com</a>

## 8. Création de la Conférence des maires

Vu l'article L.5211-11-3 du CGCT,

Considérant que la création d'une Conférence des maires est obligatoire dans les EPCI à fiscalité propre, sauf lorsque le bureau de l'établissement public comprend déjà l'ensemble des maires des communes membres.

Considérant que la Conférence des maires est présidée par le Président de l'EPCI à fiscalité propre et qu'elle comprend les maires des communes membres.

Considérant qu'elle se réunit sur un ordre déterminé, à l'initiative du Président de l'EPCI, dans la limite de 4 réunions par an ou à la demande d'un tiers des maires.

Considérant que le bureau de la CCVS ne comprend pas l'ensemble des maires des communes membres.

- Le Président propose à l'assemblée de délibérer pour créer et installer la Conférence des maires de la CCVS.

AUBIGNY	LECLERCQ	Romarc
BAIZIEUX	VAQUIER	Marie-Josée
BONNAY	DEMARCY	Denis
BRESLE	LIVIAU	Stéphane
BUSSY LES DAOURS	BRANDICOURT	Sylvie
CACHY	DEBEUGNY	François
CERISY	CORSAUT	Henry
CHIPILLY	DELETRE	Jean-Luc
CORBIE	GABREL	Ludovic
DAOURS	GIGUERE	Nicole
FOUILLOY	BAILLET	Ludovic
FRANVILLERS	WAUTERS	Patrick
GENTELLES	COMMECY	Xavier
HAMELET	LEFEBVRE	Alexandre
LE HAMEL	CHEVIN	Stephane
HEILLY	FLEURY	Hubert
HENENCOURT	MARCOTTE	Philippe
LAHOUSOYE	LEROY	Brigitte
LAMOTTE -B	VAN VYNCKT	Philippe
LAMOTTE-W	DEHURTEVENT	Frederic
MARCELCAVE	MLYNARCZYK	Julien
MERICOURT	TRICOT	Jean-Luc
MORCOURT	DEMAISON	Didier
PONT NOYELLE	DEREUMAUX	Florent
RIBEMONT	LEGER	Hervé
SAILLY LAURETTE	DEFRETIN	Bétina
SAILLY LE SEC	CHARTON	Nadège
TREUX	VITTE	Benjamin
VAIRE	VAN DEN HOVE	Daniel
VAUX	MARQUANT	Guy
VECQUEMONT	BRUXELLE	Jean-Louis
VILLERS Bx	VAQUEZ	Bruno
WARLOY BAILLON	GAUCHET	Patrick

## 9. Organismes extérieurs – Désignation des délégués

Le Conseil de communauté est appelé à désigner ses délégués qui représenteront la Communauté de Communes du Val de Somme dans les organismes suivants :

Organisme	Nombre de membres
<b>Pôle Métropolitain- Comité syndical</b>	4 délégués -F.DEBEUGNY -L.GABREL -X.COMMECY -S.CHEVIN
<b>ADUGA</b>  Représentent l'interco à l'ADUGA    Représentants du PMGA   Bureau de l'ADUGA	2 titulaires : -F.DEREUMAUX -B.LEROY 2 suppléants : -B.LALOI -P.VAN VYNCKT  1 titulaire : F.DEBEUGNY 1 suppléant : L.GABREL  1 titulaire : B.LEROY 1 suppléant : F.DEREUMAUX
<b>AMEVA</b>	2 délégués titulaires -X.COMMECY -JL BRUXELLE
<b>Mission Locale Insertion Formation Emploi</b>	2 délégués titulaires -M.RICARD -S.CHEVIN  2 délégués suppléants -A.BRAUD -N.GIGUERE
<b>Somme Numérique</b>	2 délégués -D.DEMARCY -B.VAQUEZ
<b>Conseil de surveillance (CA du centre hospitalier de Corbie)</b>	1 titulaire : D.DERAMISSE 1 suppléant : R.LECLERCQ
<b>Collège Eugène Lefebvre Corbie</b>	1 titulaire : R.LECLERCQ 1 suppléant : A.MALARME
<b>Collège Jacques Brel Villers-Bretonneux</b>	1 titulaire :R.LECLERCQ 1 suppléant :A.MALARME

<p><b>SISCO Bray sur Somme (Morcourt, Cerisy, Chipilly)</b></p>	<p>3 titulaires (Maires des communes concernées) : D.DEMAISON – H.CORSAUT – JL.DELETRE</p> <p>3 suppléants : N. CHARTON B. VITTE B. DEFRETIN</p>
<p><b>SISCO Vallée d’Ancre (Bresle, Hénencourt, Sailly le Sec, Sailly Laurette, Treux)</b></p>	<p>5 titulaires (Maires des communes concernées) S.LIVIAU – P.MARCOTTE- S.CHARTON , B.DEFRETIN, B.VITTE</p> <p>5 suppléants : -D.DEMAISON -H.CORSAUT -JL.DELETRE -H.FLEURY -H.LEGER</p>
<p><b>CNAS</b></p>	<p>1 délégué : R.LECLERCQ</p>
<p><b>Initiative Somme</b></p>	<p>1 délégué : L.GABREL</p>
<p><b>SIEP du Santerre</b></p>	<p>6 titulaires (les maires des communes concernées : Cachy- Gentelles- Lamotte-W, Le Hamel, Marcelcave, Villers-Bx)</p> <p>6 suppléants : -L.ITRIC -P.FINAZ -F.FRANCOIS -T.DEVILLERS -A.MALARME -S.LECOCQ</p>
<p><b>SIAEP Haute Vallée de l’Hallue Représentation substitution Franvillers / Lahoussoye / Warloy-Baillon</b></p>	<p>9 titulaires : -P.WAUTERS -B. LEROY -P.GAUCHET -D. DEMARCY -H.FLEURY -S.LIVIAU -JL BRUXELLE -X.COMMECY -S.CHEVIN</p>
<p><b>SMF La Neuville Les Bray</b></p>	<p>7 titulaires - les maires des communes concernées : Cerisy, Chipilly, Méricourt l’Abbé, Morcourt, Sailly Laurette, Sailly le Sec et Treux</p> <p>7 suppléants : -H.LEGER -H.FLEURY -P.WAUTERS</p>

	-D.ROUL -D.DERAMISSE -D.DEMARCY -D.REGNARD
<b>EPCC Somme patrimoine</b>	1 délégué titulaire : S.CHEVIN 1 délégué suppléant : H. LEGER
<b>TE80 (Territoire d'énergie 80)</b>	1 délégué titulaire : S.CHEVIN 1 délégué suppléant : F.FRANCOIS

→ A l'unanimité, le Conseil de communauté désigne ses représentants dans les différents organismes indiqués ci-dessus.

#### **10. Finances – Autorisation permanente et générale de poursuites**

Vu l'article R1617-24 du Code Général des Collectivités Locales,  
Vu l'instruction codificatrice n° 11-022 MO du 16/12/2011,  
Considérant que l'autorisation permanente et générale de poursuites n'a pas pour conséquence de priver la collectivité de son pouvoir de surveillance en matière de poursuites mais contribue à les rendre plus efficaces,  
Considérant qu'une telle mesure participe à l'efficacité de l'action en recouvrement du comptable public et contribue à l'amélioration du recouvrement des produits de la collectivité,

- A l'unanimité, le Conseil Communautaire :
- Décide d'octroyer au comptable public d'Albert, receveur de la collectivité, l'autorisation d'engager toutes les poursuites qu'il jugera nécessaires pour le recouvrement des titres et articles de rôles émis par la C CVS. Les actes de saisie vente restent soumis à l'approbation du représentant de la collectivité.
  - Cette autorisation est valable pour toute la durée du mandat actuel.

#### **11. Finances – Délibération cadre d'admission en non-valeur pour les créances < à 200€**

Cette délibération s'inscrit dans le cadre des délégations consenties au Président par le Conseil communautaire le 16 avril 2026.

Pour rappel, l'admission en non-valeur est demandée par le comptable et acceptée par les assemblées délibérantes qui disposent de la compétence budgétaire.

Afin de fluidifier la mise en œuvre de cette procédure et de concentrer les travaux des assemblées sur les créances significatives, le CGCT autorise la délégation de la décision d'admission en non-valeur à l'exécutif local dans la limite d'un seuil fixé par décret.

Ce seuil de 100 euros pour les communes (décret n° 2023-523 du 29 juin 2023) vient d'être porté à 200 euros.

- Dans un souci de favoriser une bonne administration intercommunale, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, de confier à Monsieur le Président, la présente délégation pour la durée de son mandat pour les créances admises en non-valeur inférieures à 200 €.

## **12. Finances – Extension de la fongibilité des crédits en M4 et M 49- année 2026**

Suite à l'ordonnance n° 2025-526 du 12 juin 2025 relative à la généralisation du compte financier unique dans les budgets en nomenclature M4x, il est désormais possible de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels), comme actuellement pour les budgets en M57.

- A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion des budgets en M4 et M49 pour l'exercice 2026.

La séance est levée à 20 heures.

Monsieur le Président remercie les participants, et les invite à partager le verre de l'amitié.

  
**Le Président,**  
  
**F. DEBEUGNY**

**Le secrétaire de séance**  
  
**B. VITTE**